

République centrafricaine

Saint Jérôme Sitamon

Les *m'bororos* et les pygmées, appelés *Aka* ou *BaAka*, constituent la population autochtone de la RCA. Les premiers sont des éleveurs tandis que les seconds sont des chasseurs et cueilleurs, mais tous les deux mènent une vie itinérante.

Les *m'bororos* sont estimés à 38.589 personnes, soit 1% de la population et se retrouvent sur l'ensemble du pays.

Les pygmées sont estimés à 12.393 et se retrouvent uniquement dans la forêt au sud-ouest du pays. Or, un recensement organisé par l'ONG italienne COOPI en 2004 mentionne le chiffre de 15.880 dans la seule préfecture de la Lobaye.

La Constitution centrafricaine proclame dans son préambule la diversité ethnique, culturelle, religieuse ainsi que la construction d'un État fondé sur la protection des minorités dont font partie les autochtones.

Par ailleurs, l'héritage culturel des autochtones est protégé par l'arrêté du 1^{er} août 2003 du Ministère de la Jeunesse des Sports, des Arts et de la Culture et la Loi centrafricaine du 10 mai 2006.

Le processus engagé de la ratification de la Convention 169 suit toujours son cours

La République Centrafricaine (RCA) connaît une période d'instabilité politique marquée par des conflits internes répétitifs qui continuent d'affecter la vie de toute sa population y compris celle des autochtones *m'bororos* et *aka*.

Voici résumé quelques initiatives et faits qui ont marqué la vie des autochtones centrafricains en 2007.

Conflits armés

Sur le plan politique, les conflits armés dans le nord-ouest du pays ont chassé 45 000 autochtones *m'bororos* et leurs bétails au

Cameroun, avec comme conséquence la flambée du prix de viande de bœuf dans tout le pays, et l'augmentation de la pression du braconnage sur les forêts du sud-ouest où vivent les autochtones pygmées *Aka* qui voient leur potentiel en gibier diminuer à grande vitesse.

Ratification de la Convention 169

Après un blocage provoqué par le Haut commissariat aux droits de l'homme qui revendiquait la paternité de ce projet, le gouvernement a décidé de reconfier les démarches au Ministère de la jeunesse des sports, des arts et des la cultures supposé mieux maîtriser la procédure ce qui redonne l'espoir de voir ce texte ratifié d'ici 2008.

Octroi de jugements supplétifs d'acte de naissance

Un problème majeur pour les pygmées est leur non enregistrement à l'état civil ce qui a de graves répercussions sur leurs droits en tant que citoyens.

Du 19 mai au 22 juin 2007, Le Conseil inter-ONG en Centrafrique (CIONGCA) , a identifié 3258 enfants pygmées dans les communes Bimbo, Pissa et M'baïki et fait établir 1688 certificats d'âge apparent qui ont été transmis au Tribunal de Grande Instance de M'baïki en vue de leur établir des jugements supplétifs d'acte de naissance. Ces documents qui confirment l'identité juridique des enfants ciblés et ouvre également la porte à leur inscription dans les écoles primaires.

Projets ayant des conséquences sur les peuples autochtones

Le Ministère des Eaux, Forêts, Chasses, Pêches et Environnement et ses partenaires internationaux, WWF et GTZ³ ont posé des actes suivants :

- Un projet intitulé « *Un mode de vie durable pour les populations de la Réserve Spécial Dzanga-Sangha en République Centrafricaine* » a été initié, soumis et financé par l'Union Européenne. Prévu pour démarrer en avril 2008, il a pour objectif global la diminution de la pauvreté parmi les résidents le long de la Réserve Spéciale de Dzanga-Sangha et précisément les pygmées *Aka*, et comme objectif spécifique l'octroi à ces derniers de droits formalisés d'utilisation durable des ressources naturelles et de services adéquats de santé et d'éducation.
- GTZ a financé la réalisation de deux forages dont un à Monasao le 07 décembre 2007, comme palliatif au conflit entre *Bilo* et *BaAka*, créé par les prêtres catholiques de Monasao qui n'acceptent pas la cohabitation de ces deux communautés, et un deuxième à Mossapoula, le 09 décembre 2007, à côté de la case de santé, où est projeté la construction d'une maternité et un centre nutritionnel pour les pygmées *Aka*.

Programmes d'éducation

La Mission, Jesus-Christ Aux Pygmées d'Afrique Centrale (JAPAC), a démarré cet année une école primaire à Gouga, dernier village centrafricain situé à la frontière RCA-République du Congo qui accueille en ce moment 185 enfants pygmées venant des deux pays.

L'initiative Soobaajo, association créée par un groupe de chrétiens centrafricains, a créé en Janvier 2007 au quartier Zacko 2 à la sortie nord de Bangui une école primaire qui a accueilli 264 enfants *m'bororos* dont 138 (57 filles et 81 garçons) sont admis au cours préparatoire 2. L'ONG, Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmées (M.E.F.P), créée depuis 2000, a alphabétisé au titre de l'année 2000-2007 334 pygmées *Aka* dont 203, soit 81,20 % sur 250 engagés, au village Londo, et 131, soit 62,09 % sur 211 engagés au village Moloukou.

Événements particuliers

Du 26 au 28 mars 2007, la Commission Nationale Centrafricaine pour l'Unesco en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture, a organisé à Bangui, la première Foire Exposition vente d'Artisanat pygmée dont une partie des objets exposés et vendus au Forum International des peuples autochtones d'Afrique Centrale, à Impfondo, en République du Congo a attiré beaucoup des visiteurs.

Pendant la fête de l'indépendance, le 1^{er} décembre 2007, les autochtones *Aka* conviés à cet effet à Bangui ont dénoncé sur les ondes de la Radio Ndeke-Luka, les mauvais traitements qu'ils ont subit de la part de certains responsables de l'administration mandatés pour s'occuper d'eux. En substance ils dénoncé le fait d'avoir été mal logés, mal nourris et de n'avoir pas reçu l'intégralité d'une somme d'argent que le gouvernement leur a octroyée. Cette situation montre que les droits des autochtones continuent d'être bafoués en RCA.

Auto organisation

Le 11 décembre 2007, les autochtones *Aka* de la Réserve Spéciale de Dzanga-Sangha, réunis au village Yondo, ont, après une série de réunions facilitées par Forest People Programme (FPP) de 2006 à 2007 créé une association dénommée « Association des *BaAka* de Sangha-YOBE ». Cette association est supposée être la première

organisation authentiquement autochtone, l'idée étant venue spontanément des autochtones eux-mêmes.

Réunions importantes

Amadou Yamsa Abdoulaye, autochtone *m'bororo*, Benard Malala, Antoine Zoko, Jérôme Ngama, Benjamin Mokondou et Pauline Koti, tous autochtones *Aka*, ont participé du 10 au 15 avril 2007, au premier Forum International des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale à Impfondo, en République du Congo qui avait pour thème : « *L'implication des Peuples autochtones dans la gestion durable et la conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale* ».

Benoît Dimalet et Souma Marie Thérèse, autochtones *Aka*, ont participé à Yaoundé, au Cameroun du 5 au 8 novembre 2007 à la formation sur le système africain des droits humains où ils ont appris comment préparer et présenter une intervention orale et un rapport supplémentaire à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de l'Union Africaine (CDHP/UA)

SITAMON Saint-Jérôme. est titulaire d'une licence en Linguistique et d'une maîtrise en littérature française obtenues à l'Université de Bangui en RCA. Il a enseigné 8 ans comme professeur de français au Lycée des Martyrs à Bangui que j'ai quitté en 1989 pour s'installer chez les Pygmées Aka de Londo, dans la sous-préfecture de Bambio. Il conduit en partenariat avec l'Eglise Cooperation Evangelique en Centrafrique (E.C.E.C) et l'Association Centrafricaine pour la traduction de la Bible et l'Alphabétisation (ACATBA) un programme d'alphabétisation en langue aka/yaka jusqu'en 2000. Travaillant encore pour l'ACATBA dans le domaine de la sensibilisation des églises, il coordonne parallèlement les activités de l'ONG, Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmées (M.E.F.P) qui a pour objectifs de d'appuyer les pygmées de la Lobaye et de la Sangha-Mbéré dans les domaines de l'éducation, la santé, les droits de l'homme et les micros projets de développement. Conseiller en alphabétisation, il conçoit du matériel didactique et forme du personnel dans ce domaine. Il réalise également des consultations et traduit des documents en

*langue pygmée le yaka/AKA pour des structures qui le souhaitent.
Enfin, il appuie les communautés autochtones de Centrafrique en
accompagnant leurs leaders dans des forums internationaux et
régionaux pour traduire ou assurer leur secrétariat.*